

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 17/09/2024 - 9296 - 2022 B 00377 - 909 475 923 - 2MB

Rapport du Commissaire aux Comptes et du Commissaire à la transformation de la Sarl **2MB**

2MB

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 60 000 euros
4 rue Arnaud Bernard
31 100 TOULOUSE

Bonnefoy & Associés

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Occitanie et membre
de la Compagnie régionale de Toulouse
RCS Toulouse 798 286 498
1 Rond-Point de Flotis
31240 SAINT JEAN – France

Rapport du commissaire aux comptes et du commissaire à la transformation sur la transformation de la Sarl 2MB en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société Sarl 2MB a été créée le 5 janvier 2022 et porte le numéro RCS 909 475 923 R.C.S. de Toulouse. Son activité principale concerne une activité de restauration traditionnelle.

La Sarl 2MB dispose d'un capital social de 60 000 euros.

La société 2MB est à ce jour détenue par :

- La Société DEUX MAINS, titulaire de 3 900 parts sociales en pleine propriété, représentée son par gérant, Monsieur Antoine MICOULEAU,
- La Société AMV31, titulaire de 1 500 parts sociales en pleine propriété, représentée par son Président, Monsieur Antoine MICOULEAU,
- Monsieur Guillaume ALBELDA, titulaire de 600 parts sociales en pleine propriété.

Messieurs Antoine MICOULEAU et Fabien JEANJEAN assurent, par ailleurs, la gérance de la société.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 873 K€ contre 612 K€ sur l'exercice précédent; un bénéfice net de 0,5 K€, contre un déficit de -206 K€ sur l'exercice précédent ; des capitaux propres de -109 K€ et un endettement de 595 K€.

La gérance nous indique poursuivre son action de redressement depuis la création de la société et la reprise concomitante du fonds de commerce de restauration associé. A moyen terme, l'exploitation devrait permettre de rétablir le niveau des capitaux propres.

La société 2MB souhaite se transformer en société par actions simplifiée afin de préparer son développement dans une forme juridique plus adaptée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

La situation financière de la société révèle un rétablissement progressif des flux d'exploitation, traduit dans les derniers comptes annuels au 31 mars 2024 ; mais qui restent toutefois insuffisants pour absorber les pertes dégagées lors du premier exercice d'exploitation arrêté au 31 mars 2023.

En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Saint Jean, le 12 septembre 2024

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
SAS BONNEFOY & ASSOCIES

Associé, Commissaire aux Comptes